



NOUS FORTIFIONS LE BOIS.

Koralan[®]

Holzöl Spezial

(Huile spéciale pour bois)

1. Description du produit

Type de produit	Huile de protection et d'entretien pour bois premium. Imprégnation de protection du bois, couche de fond et protection contre les intempéries décorative en un seul produit. À appliquer comme revêtement initial et pour l'entretien des éléments en bois de conifères comme les terrasses, les éléments de pare-vue, les meubles de jardin et les façades en bois. Produit biocide agréé selon le règlement (UE) 528/2012.
Action protectrice	Protège les surfaces en bois contre les influences atmosphériques (le soleil, la pluie). Actif à titre préventif contre le bleuissement (selon EN 152) et les moisissures (selon EN 15457). Très bonne protection du bois contre le ternissement.
Substances actives	100 g contiennent : 0,74 g IPBC
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">• Résistante aux intempéries• Effet de glacis• Bonne pénétration du bois• Très bon écoulement• Régule l'humidité• Relèvement minimal des fibres de bois
Domaine d'utilisation	Idéale pour le traitement décoratif de la surface des bois de conifères à l'extérieur sans contact avec le sol.
Teintes	UV nature, Vert salin, Mélèze, Bangkirai, Chêne clair, Pin, Teck, Noyer, Palissandre, Brun tabac, Gris argent.
Conditionnements	0,75 l 2,5 l 10 l 20 l 120 l 1.000 l (seulement pour utilisateurs professionnels)

2. Caractéristiques techniques

Densité 20° C	env. 1,01 g/cm ³
Viscosité 20° C	env. 14 secondes (bêcher DIN 4 mm)
Séchage	Dans des conditions atmosphériques normales (température de 23°C, 50 % d'humidité relative de l'air selon DIN 50014) pour les essences de bois courantes comme le pin et l'épicéa : Sec hors poussières : 3 heures Recouvrable : 8 heures Les conditions atmosphériques défavorables (humidité de l'air élevée, températures basses, faible ventilation) peuvent prolonger considérablement le séchage. En fonction des essences de bois, la durée de séchage peut prendre plus de temps. Température d'application et de séchage optimale de +15 °C à +30 °C (valable pour le support, Koralan® Holzöl Spezial (Huile spéciale pour bois) et la température ambiante). Température de séchage au moins +5 °C.

3. Mise en œuvre

Préparation	Nettoyer la surface du bois. La surface doit être exempte de poussières et de graisse. Il est recommandé de poncer les surfaces en bois rabotées pour permettre une meilleure absorption du produit (grain 80/120).
Quantité à appliquer	180 ml/m ²
Méthodes d'application	Pinceau, trempage, déluge (flow coating), dispositifs d'enduction automatiques, VACUMAT®
Recommandations d'application	<p>Koralan® Holzöl Spezial (Huile spéciale pour bois) est prête à l'emploi. Avant toute utilisation, bien remuer l'huile et l'appliquer directement à partir du récipient original sans dilution. Veuillez observer le texte des étiquettes !</p> <p>Application à l'aide d'un pinceau : Appliquer une fine couche à l'aide d'un pinceau doux dans le sens de la fibre du bois (éviter la formation de flaques). Éliminer les excédents de produit. Porter des vêtements de protection appropriés comme par ex. des gants de protection. Prévoir une protection appropriée du sol (par ex. une feuille ou une bâche de protection) pendant l'application (avec un pinceau) et la phase de séchage.</p> <p>Application trempage, déluge, dispositifs d'enduction automatiques, VACUMAT® : Le remplissage de l'installation doit se faire à l'aide d'un système de dosage automatique. Les mesures de protection suivantes s'appliquent à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles (le port des équipements de protection individuelle ne peut être permanent) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lors du maniement du produit, le port des gants de protection résistants aux produits chimiques est obligatoire.- Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034) doit être portée.

Recommandations d'application

Le bois récemment traité doit être stocké sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable pour éviter que les résidus du produit sous forme de gouttes et l'eau de pluie contaminée puissent pénétrer dans le sol, les égouts et les cours d'eau. Les résidus du produit égouttés et l'eau de pluie contaminée doivent être récupérés et élimés en bonne et due forme où être réintégrés dans le circuit de l'installation. L'application du produit de traitement du bois moyennant une installation fixe ne doit être effectuée que sous un abri sur une surface en dur imperméable au-dessus d'un bac de récupération. L'excédent du produit de protection et des pertes de gouttes doivent être récupérés dans la zone immédiate de l'installation et éliminés en bonne et due forme où être réintroduits dans le circuit de l'installation. Placer un couvercle flottant sur la cuve de trempage de sorte à éviter la formation d'un coussin d'air. Veuillez contacter notre conseil technique avant de procéder à une application par trempage, déluge ou moyennant des dispositifs d'enduction automatiques, VACUMAT®.

Avant l'application sur une grande surface, nous vous recommandons généralement de faire un essai pour vérifier la teinte. L'intensité des teintures dépend de la nature du support, du type de bois et de la méthode d'application.

Les durées de séchage entre les différentes étapes de travail doivent être respectées. Lors d'une application à l'extérieur, il est important de protéger le bois qui vient d'être imprégné contre la pluie jusqu'à son séchage intégral.

Avant tout début des travaux ou après une pause prolongée, la circulation dans la cuve de trempage doit être activée. Les pertes en eau résultant d'un traitement moyennant une installation de trempage ou de déluge doivent être compensées.

Ne jamais combiner le produit avec des produits traitant des champignons destructeurs du bois. Le produit convient au traitement du bois et d'articles en bois qui de par leur nature sont résistants aux champignons destructeurs du bois tels que : Les bois de la classe de durabilité 1 avec une teneur en aubier inférieure à 5 % ; revêtements en bois, lambris ou clôtures protège-vue (épaisseur < 2 cm) qui sèchent vite ; éléments en bois pour le jardin et le paysage dans la mesure où les principes de la protection du bois constructive sont pris en compte ; fenêtres.

Nettoyage des outils

Nettoyer immédiatement après chaque usage à l'eau avec un produit de vaisselle. Ne pas stocker les résidus de nettoyage dans la cuve (risque de contamination microbienne de la solution).

4. Informations spéciales

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Mentions de danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Consignes d'utilisation et avertissements

L'application par trempage, déluge ou moyennant des dispositifs d'enduction automatiques, VACUMAT® est strictement réservée aux utilisateurs industriels ou professionnels. Tout emploi abusif peut nuire à la santé et à l'environnement. L'application du produit de protection du bois est interdite sur des bois destinés à entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, de l'eau potable ou des animaux d'élevage. Il en va de même pour les ruches, les serres de jardin (à l'intérieur), les saunas (à l'intérieur) et les surfaces utilisées par des chauves-souris. Attacher les plantes et veiller à ce qu'elles n'entrent pas en contact avec le produit. **Ne jamais traiter les bois destinés à l'aménagement intérieur.** Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne jamais contaminer les aliments, les couverts ainsi que les surfaces en contact avec les aliments. Tenir à l'écart les enfants et animaux domestiques des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches. Laver les mains et la peau non-protégée avant les repas et après chaque utilisation du produit. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le conditionnement ou l'étiquette. **Instructions de premiers secours :** En cas d'inhalation : Emmener la personne concernée à l'air frais et s'assurer qu'elle respire confortablement. Si les symptômes persistent, appelez les secours. En cas de perte de connaissance, stabiliser le malade dans une position latérale et appeler immédiatement les secours. En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et chaussures contaminés. En cas de symptômes (par ex. irritations de la peau), consulter une aide médicale/un médecin. En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes à l'eau courante. En cas de symptômes, veuillez consulter un médecin. En cas d'ingestion : NE JAMAIS provoquer un vomissement, ne rien donner à boire et appeler les secours. En cas de perte de connaissance, stabiliser le malade dans une position latérale et appeler immédiatement les secours.

Stockage et protection de l'environnement

Stocker uniquement dans le conteneur d'origine ! Refermer le conteneur hermétiquement après emploi. L'utilisation du produit à proximité directe des eaux ou dans les zones de protection des eaux est interdite.

Élimination

Éliminer les résidus de nettoyage et les conteneurs non vidés conformément à la réglementation en vigueur (point de collecte de déchets spéciaux). Remettre les conteneurs complètement vides (qui ne s'égouttent plus) dans un récipient de recyclage. Les résidus de produit doivent être collectés et réutilisés ou éliminés en tant que déchets dangereux. Ils ne doivent pas être rejetés dans le sol, les eaux souterraines ou les eaux de surface, ni dans les égouts.

CED / Code et désignation des déchets allemand [AVV]

03 02 05 – Autres produits de traitement du bois contenant des substances dangereuses.

Teneur en COV

Conformément à la directive 2004/42/CE, la valeur maximale des composés organiques volatiles (teneur en COV) est de 130 g/l (2010). La teneur en COV de ce produit est inférieure à 130 g/l.

Les informations ci-dessus ont été compilées à partir de l'état le plus récent de la technologie de développement et d'application et contiennent des instructions et recommandations générales. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur utilisation et application.

Étant donné que l'utilisation et l'application sont indépendantes de notre volonté, nous ne sommes responsables que de la qualité constante de nos produits conformément à nos Conditions générales de vente et de livraison. En cas de doutes, veuillez contacter notre conseil technique.